

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



Pétition bac 2023 : l'objectif mars n'est pas tenable

Après 2 ans d'échec, le bac 2023 ne doit pas se tenir en mars. La réforme du lycée et du baccalauréat, mise en œuvre à la rentrée 2019, prévoit d'avancer les écrits de spécialité au mois de mars : ces deux épreuves comptent pour 32 % de la note finale. Si les épreuves du bac 2021 ont été annulées, percutées par la crise sanitaire, les écrits de cette année ont été reportés sur la base d'un autre constat : ce calendrier est intenable.

Avant même les perturbations liées à la cinquième vague de Covid-19, <u>l'enquête de l'APSES, menée en décembre</u>, montrait des retards importants : **seulement 7 % des classes de terminale arrivaient à suivre le rythme d'avancement dans les programmes!** Aussi, plus de 70% des enseignant.e.s n'avaient pas pu encore, ne serait-ce qu'une seule fois, confronter leurs élèves à une épreuve type bac de 4h.

Dès la rentrée de septembre, les élèves et les enseignant.e.s sont engagé.e.s dans une « course au programme », qui ne laisse que peu de place à la compréhension, à l'esprit critique, au recul nécessaire sur les apprentissages : l'enseignement se résume alors à une transmission verticale de savoirs empilés. Avec des écrits en mars, le bachotage tant décrié se déroule sur 6 mois de l'année.

Ce stress permanent est alimenté par de nouveaux programmes beaucoup trop denses et volumineux : certains chapitres doivent être survolés, ce qui inquiète sur le niveau d'apprentissage, et réduit mécaniquement les exigences attendues lors des examens.

Ainsi, le constat sur le terrain est clair : les élèves ont besoin de toute l'année pour s'approprier les savoirs et mécanismes, pour exercer leur réflexion, et s'entraîner aux méthodes, aux épreuves, en conditions réelles.

Sans changement annoncé avant l'été, les mêmes causes produiront les mêmes effets : le ministère prendrait alors la lourde responsabilité d'engager les élèves et leurs professeurs dans l'impasse de la préparation d'épreuves en mars.

Pourquoi attendre de faire ce constat d'échec en décembre prochain ? La communauté éducative mérite mieux que d'être à nouveau lancée vers cet « objectif mars » intenable et absurde.

Nous, enseignantes et enseignants de SES, attaché.e.s à la qualité de formation de nos élèves, demandons de fixer un cadre serein de travail pour l'année scolaire 2022-2023, avec :

- → le rétablissement des écrits de spécialité du baccalauréat en juin ;
- → l'allègement immédiat des programmes afin de les rendre réalisables par les enseignant.e.s et assimilables par les élèves.